



SPIP DES HAUTS-DE-SEINE

Jeudi 11 septembre 2025

COMPTE-RENDU DE VISITE

Une délégation **FO Justice** s'est rendue sur le SPIP des Hauts-de-Seine le jeudi 11 septembre 2025.

PERSONNES PRESENTES POUR LA DELEGATION FO JUSTICE :
Représentant cadre pour les DPIP, représentant PA, représentant CPIP.

Ce compte rendu a été rédigé à la suite des observations effectuées et des témoignages recueillis auprès de l'ensemble des personnes rencontrées lors de notre visite.

LOCAUX :

Le bâtiment est la propriété de l'administration pénitentiaire depuis 2019. Des aménagements futurs sont budgétisés : végétalisation du parvis permettant de réduire la température l'été et installation prévue d'un portique de sécurité. Il s'agit du plus petit service des huit qu'en comporte l'île de France.

POINT RH :

- DPIP : 3 (dont 2 contractuels et 1 titulaire)
- Personnel administratif : 2 adjoints administratifs manquants
- CPIP : 42 (renouvellement à environ 80 % tous les 5 ans)
- Assistantes de service social : 0
- Psychologue : 1
- Psychologue MLRV : 1
- Référente handicap : 1

À la date de notre visite, le SPIP 92 compte 103 agents tous corps confondus (90 ETP). Pour 75 à 80 % des agents, il s'agit de leur premier poste sur le département.

PRISE EN CHARGE DES PPSMJ :

Environ 3 000 PPSMJ sont suivies en milieu ouvert. Chaque CPIP a en charge un effectif d'environ 75 personnes.

POINTS À METTRE EN AVANT :

- Le préfet est sensibilisé à la prise en charge des PPSMJ. Il devait d'ailleurs se rendre à la maison d'arrêt des Hauts de Seine le lendemain de notre visite. Il travaille en pluridisciplinarité et entretient de bons contacts avec la juridiction.

- « Bonnes pratiques » : accueil des nouveaux collègues CPIP avec remise d'un dossier contenant le livret d'accueil, la présentation du service, les protocoles en place, les notes de service en vigueur, le code de déontologie, et les annuaires.
- Mise en place d'une masterclass avec la création d'un laboratoire (ex. : intervention sur le phénomène de rixes).

PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES :

- Année très compliquée pour le personnel administratif : les trois secrétaires administratifs sont partis à la retraite en même temps, et le départ de l'attaché après un an d'absence a laissé le service des ressources humaines avec une seule secrétaire administrative contractuelle et une alternante en RH. Les difficultés vont perdurer, car il manque 2 adjoints administratifs et la DISP n'autorisera pas l'embauche de contractuels, faute de budget. **Le point noir de la rentrée se situe donc au niveau du secrétariat.**
- Le poste de RT TIG est toujours vacant.
- Le SPIP n'a plus d'ASS, ces dernières ayant mis fin à leur contrat.
- Alors que le SPIP enregistre un nombre important de TIS et de radicalisés, le poste DPIP MLRV est vacant, ainsi que celui d'éducateur (uniquement celui de psychologue est occupé).
- Avec la multiplication des écrits obligatoires et la « feuille de route » RPO, certains collègues CPIP rencontrent une perte de sens de leur travail.

REMERCIEMENTS :

Merci à Madame LANGLAIS d'avoir pris le temps d'échanger avec notre délégation. Merci aux collègues présents pour leurs échanges nourris et toujours constructifs.

FO Justice reste toujours pleinement mobilisé pour défendre les agents et améliorer leurs conditions de travail.